

Bonjour,

Suite aux échanges d'hier avec l'intersyndicale au sujet de l'organisation des E3C, je m'étais engagé à revenir vers vous avec des réponses à vos questions.

Nous avons échangé avec la mission du pilotage des examens de l'EN et avons obtenu les éléments d'information suivants :

Accès à la BNS

Si pour les établissements privés, il restait à votre connaissance des établissements qui ont toujours des difficultés d'accès à la BNS, je vous remercie de m'en informer au plus tôt. Quant à la "fuite" des sujets de la BNS, il ne s'agit pas de fuites à proprement dit. Un site internet, TI-Planet a compilé les sujets transmis par les élèves ayant passé des E3C ; les sujets ont été découpés en exercice et mis en ligne avec, le cas échéant, un corrigé. Mais il s'agissait bien de sujets utilisés pendant les E3C. Néanmoins, je tiens à vous signaler que cela ne représente aucune difficulté puisque la BNS sera entièrement publique à compter du mois d'avril 2020.

Émission des convocations et rémunération

Le chef d'établissement convoque les correcteurs grâce au logiciel IMAG'IN. Si le chef d'établissement n'a pas, dans son vivier d'acteurs, les compétences nécessaires à la correction (par exemple, un seul enseignant d'allemand dans l'établissement agricole, qui ne peut donc pas corriger ses propres copies), il s'adresse à la division examens concours du rectorat qui va lui fournir le nom d'un enseignant. Il sera alors en mesure de le rapatrier dans IMAG'IN et de lui attribuer un ou plusieurs lots de copies.

Il n'est pas possible qu'un enseignant auquel est assigné un lot de copies n'ait pas eu de convocation (en tout état de cause, l'EN n'a pas connaissance de tels cas de figure) ; la convocation étant dématérialisée, cette mission a pu échapper à l'enseignant qui n'aurait pas consulté ses mails.

Le paiement (50 euros par lot de copies) est déclenché par le chef d'établissement dans IMAG'IN (service fait) : la DEC procède alors au versement.

Attribution des copies à corriger

Les copies sont affectées automatiquement aux correcteurs dans SANTORIN selon les données de IMAG'IN (désignation des correcteurs).

Dans SANTORIN figure le barème mais il n'est pas prévu de grille d'évaluation.

Accompagnement des équipes au nouvel outil Santorin

Vous avez souligné une disparité dans les modalités d'accompagnement déployées selon les régions au bénéfice des établissements de l'enseignement agricole. Un rappel sera fait aux DRAAF et aux SRFD lors des prochaines réunions nationales du 25 et 26 février prochain. Il est important que les établissements publics et privés de l'enseignement agricole soient associés systématiquement aux réunions d'information/formation sur

Santorin. En tout état de cause, l'EN a bien sensibilisé les Rectorats sur la nécessaire bonne information/formation des établissements de l'EA.

Lecteurs scripteurs

La gestion des lecteurs scripteurs dans le cadre des E3C et des CCF est une question entière qui reste à traiter. Je vais proposer avant mi avril un GT CNEA spécifique sur ce sujet.

Suivi de la réforme du bac et participation de l'EA à ce comité de suivi

Je serai bien entendu vigilant à ce que la DGER participe bien à ce comité de suivi.

Par ailleurs, je vais solliciter la DGESCO afin qu'un représentant puisse participer à un prochain CNEA (10 mars ou 25 mars) afin d'évoquer avec vous ce sujet.

Enfin, je vous confirme que le lien vers la page Eduscol qui traite du sujet des E3C est consultable à la page suivante sur Chlorofil: <https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/bac-2021>

Nous restons à votre écoute et mobilisés pour améliorer ensemble la qualité du service.

Cordialement,

Jean-Luc Tronco

--

Jean-Luc Tronco
Adjoint au Directeur général
Chef du service de l'enseignement technique
Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Ministère de l'agriculture et de l'alimentation